



PR 300

Service de surveillance des communes

Surveillance des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

N/réf. : MMD/yet

801/03

Ville de Genève Secrétariat général
Reçu le: 24 OCT. 2003
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies: 24 OCT. 2003 N. Heilmann Mme Cabussat SME - dossier

Monsieur le Maire
Messieurs les Conseillers administratifs
de la Ville de Genève
Case postale
1211 GENEVE 3

Genève, le 20 octobre 2003

Concerne : crédit budgétaire supplémentaire 2003 de 568 000 F destiné à financer les dépenses relatives à la participation de la Ville de Genève au Sommet mondial sur la société de l'information qui se déroulera à Palexpo du 10 au 12 décembre 2003

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 8 octobre 2003, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au service suivant :

- Surveillance des communes, section financière

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la Loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Myriam Matthey-Doret
Directrice

Date d'affichage : 16 octobre 2003
Fin délai référendaire le : 25 novembre 2003